

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département de Cantal

SIGNALEMENT

en Martin Louis Roger
 profession d " "
 natif de Chaudesaigues dep' du Cantal
 demeurant à Aspajon
 allant à Vinh dep' de Annam
 âgé de 19 ans, taille d'un mètre 60 cent
 cheveux bruns front découvert
 sourcils bruns yeux gris bleu
 nez moyen bouche moy
 barbe menton non
 visage rose teint ord

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac, le 29.12.23

mil neuf cent

Signature des témoins :

Signature du porteur :

N° 52 du Registre.

le 29 Décembre 1923

le Préfet,

Martin Louis Roger,
 Cote (Cantal),
 neuf cent quatre
 ai l'honneur de
 ne faire délivrer un
 à Vinh (Annam)

en Indochine
 face dans les chemins

Jeux le Préfet,
 profond respect
 Martin

présente demande
 qui sera favorable
 Ceci, le 26 Décembre 1923

L. Maire,
 Maire de Aurillac
 Bontemps

Orléans, le 25 décembre 1913.



Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Martin Louis Roger,
domicilié à Orléans-sur-Cère (Cantal),
né le neuf novembre mil neuf cent quatre à
Chaudesaigues (Cantal), ai l'honneur de
vous prier de vouloir bien me faire délivrer un
passport pour me rendre à Vinh (Annam),
en passant par Marseille.

Je désire me rendre en Indochine
pour demander une place dans les chemins
de fer.

Daignez agréer,

Monsieur le Préfet,

l'hommage de mon profond respect

Martin

J'ai la présente demande
de passport avec avis très favorable.

Orléans-sur-Cère, le 26 décembre 1913.

Le Maire,

[Signature]

[Signature]

